MAURICE DE LA SIZERANNE

Les Aveugles Utiles

ACCORDEURS, PROFESSEURS ORGANISTES

SEPTIÈME ÉDITION

Association Valentin Haüy pour le bien des Aveugles
9, Rue Duroc — PARIS

MONTBRISON, IMPRIMERIE JULES MÉCHIN

1910

HV1711
L3
c.3

M.C. MIGEL LIBRARY
AMERICAN PRINTING
HOUSE FOR THE BLIND

MAURICE DE LA SIZERANNE

Les Aveugles Utiles

ACCORDEURS, PROFESSEURS ORGANISTES

SEPTIÈME ÉDITION

Association Valentin Haüy pour le bien des Aveugles
9, Rue Duroc — PARIS

MONTBRISON, IMPRIMERIE JULES MÉCHIN

1910

RESEARCH OFFY LIBRARY

HV1711
L3
c.3

Les Aveugles Utiles

Qu'est-ce qu'un aveugle au point de vue social? A en croire beaucoup de personnes, c'est un être à part, inutile à la société pour laquelle il est une charge s'il est pauvre et un embarras s'il est riche. Dans le premier cas, il est fatalement voué à la mendicité, dans le second à l'oisiveté, dans tous les deux à l'ignorance.

Cet exposé brutal, mais fidèle, d'une opinion, hélas! trop accréditée, soulèvera, je le sais, de généreuses protestations. Bien des gens, plus émus par l'expression tranchante donnée à la forme que par le fond même du jugement, s'improviseront les défenseurs des aveugles, agissant ainsi plus par sentiment que par conviction ; mais, à tout prendre, leurs idées sur les conséquences de la cécité diffèrent peu, nous allons le voir, de celles qui sont communément reçues.

Qu'importe, en effet, que des érudits en fouillant leur mémoire y retrouvent les noms de Didyme, Malaval, Saunderson, Huber, Bérard et de tant d'autres qui ont assez montré qu'un aveugle, même de naissance, peut avoir une belle intelligence ! Qu'importe que d'autres personnes se rappellent avoir vu un de ces aveugles adroit,

de génie. Le premier instituteur des aveugles eut, en effet, plus que la charité qui se consacre à une œuvre déjà connue, il fut de ceux qui ouvrent aux dévouements nouveaux des carrières nouvelles en montrant dans l'humanité une mine inexploitée, une force restée jusque-là improductive, et, par une admirable intuition, il entrevit la possibilité de rendre l'aveugle à la vie active en remplaçant chez lui la vue par le toucher.

Cette substitution dans l'instruction d'un sens à un autre avait déjà été tentée par plusieurs aveugles (1) ; mais ces essais imparfaits, isolés, ne pouvaient donner des résultats importants et sérieusement pratiques. Regardée comme un prodige d'adresse et de sensibilité, l'application du tact à la lecture et à divers travaux intellectuels ne se vulgarisait pas et restait l'apanage de quelques aveugles privilégiés. Haüy, s'étant trouvé à même de constater la délicatesse du toucher d'un mendiant aveugle, se demanda si, en réunissant et perfectionnant les systèmes déja connus, en cherchant de nouveaux procédés, enfin en créant une

(1) Au XVIIIme siècle, Melle de Salignac, jeune aveugle d'une intelligence et d'une instruction remarquables, Melle Paradis, cantatrice, pianiste et compositeur viennoise, écrivaient et lisaient les paroles et la musique à l'aide de piqûres d'èpingles faites sur des cartes. Veissembourg, de Manheim, aveugle dès l'enfance, s'était fabriqué en relief des cartes géographiques très complètes. Le fameux Saunderson avait inventé pour calculer un appareil très simple et très ingénieux.

méthode d'instruction professée par des maîtres spéciaux, on n'arriverait pas à faire exécuter par tout aveugle d'une intelligence moyenne ce qui avait été accompli par quelques aveugles remarquablement doués, à vrai dire, mais qui, travaillant sans guide, avaient à surmonter bien des obstacles matériels qui seraient désormais aplanis. Haüy voulut par la pratique s'assurer de la justesse de cette théorie et, en 1784, il ouvrit dans sa propre maison la première école pour les jeunes aveugles.

Les années s'écoulèrent... Après bien des vicissitudes, bien des recherches, l'œuvre du généreux instituteur prit un sérieux développement : de nouvelles écoles s'élevèrent, on perfectionna les systèmes. Louis Braille (1) inventa son admirable écriture devenue la base de l'enseignement ; et aujourd'hui tout enfant aveugle, qui, d'ailleurs, se trouve au moral et au physique dans des conditions normales, peut atteindre un degré d'instruction intellectuelle (2) et professionnelle

(1) Louis Braille, né à Coupvray (Seine-et-Marne), le 4 janvier 1809, perdit la vue à l'âge de trois ans ; admis à l'Institution des jeunes aveugles de Paris, il y fit de très bonnes études, et en devint un des meilleurs professeurs. Il publia, en 1829, son si ingénieux système d'écriture qui s'applique également aux paroles, aux chiffres et à la musique. Il mourut le 6 janvier 1852.

(2) Les brevets de capacité élémentaire et supérieure, les diplômes de bachelier et même de licencié obtenus, depuis plusieurs années, par quelques aveugles mon-

lui permettant de gagner honorablement sa vie. L'expérience est faite et chaque jour de nouveaux exemples viennent la confirmer : combien pourrais-je citer d'aveugles de famille pauvre qui, par leur intelligence et leur travail, sont arrivés à l'aisance et à la considération !...

*
* *

Comment se fait-il que tant d'esprits éclairés n'aient encore sur les conditions faites à la cécité que des idées aussi confuses ? D'où vient que tant de personnes ignorent même l'existence des écoles pour les aveugles, ou, connaissant leur existence, ne les regardent que comme des asiles, des hospices ? Constamment on voit confondre, même par des fonctionnaires publics, l'Institution des jeunes aveugles de Paris (1), avec l'Hospice

tront bien que, malgré leur cécité, on peut donner aux élèves suffisamment doués une culture intellectuelle en rapport avec leurs facultés. On compte, parmi les aveugles français, 121 brevets élémentaires, 5 brevets supérieurs, 2 baccalauréats ès-lettres modernes, 4 baccalauréats ès-lettres classiques, 1 baccalauréat ès-sciences, 4 licences ès-lettres, 2 doctorats ès-lettres, 1 licence en droit, 1 agrégation de philosophie ; enfin l'un de ces lauréats, M. Pierre Villey, avait obtenu 11 nominations, dont 6 prix, au *Concours général* et était sorti 1er de l'Ecole normale supérieure. Il est aujourd'hui Maître de Conférences à la Faculté de Caen ; un autre, M. Albert Léon, est Professeur de philosophie au lycée de Bayonne.

(1) L'Institution des jeunes aveugles de Paris (56, boulevard des Invalides) est exclusivement consacrée

des Quinze-Vingts (1), c'est à dire un collège avec un asile.

C'est que tout ce qui a été fait et se fait chaque jour pour les aveugles, est fort peu connu. La publicité, cette grande force de notre siècle, ne s'est pas assez emparée de cette question encore jeune, il est vrai, mais qui au point de vue de la vogue a déjà été dépassée par tant d'autres bien plus jeunes qu'elle. On a peu écrit sur les aveugles, et presque tout ce qui a été publié est ou trop technique, trop spécial, ou trop superficiel. Il n'y a pas eu de milieu entre le volumineux traité pédagogique qui peut instruire, mais que personne ne lit, et l'article de journal lu par tout le monde, mais qui n'instruit personne. Ces articles, écrits à la hâte, d'après des notes prises en courant et sans connaissance préalable de la question, tendent à amuser plutôt qu'à éclairer le lecteur : l'écrivain, pressé par le temps, ne voulant et ne pouvant qu'effleurer chaque chose, s'attache alors de préférence au côté pittoresque

à l'éducation des enfants aveugles des deux sexes. Elle ne les admet qu'à partir de 10 ans et ne conserve aucun élève âgé de plus de 21 ans (pour plus de détails, voir ci-après le chapitre intitulé : *Des Institutions de jeunes aveugles*).

(1) Dans l'Hospice des Quinze-Vingts (28, rue de Charenton, Paris) trois cents aveugles adultes, âgés d'au moins 40 ans, célibataires ou mariés, touchent une pension et ont des logements indépendants qu'ils habitent avec leurs conjoints et leurs enfants s'ils en ont.

de la question, et laisse à peine entrevoir le grand intérêt moral qui s'y attache.

Et puis, il faut bien le dire, le petit nombre d'aveugles sérieusement instruits, proportionnellement au nombre de ceux qui restent dans une ignorance presque complète, donne prise à l'erreur. En France, on compte environ 30.000 (1) aveugles et l'on n'évalue pas à moins de 2.000 le nombre des enfants qui se trouvent dans les conditions requises pour recevoir un enseignement professionnel ; eh bien, les écoles spéciales sérieusement organisées contiennent à peine 800 élèves. Cependant, si l'instruction et l'éducation sont bonnes pour tout le monde, elles deviennent indispensables pour l'aveugle qui, sans leurs secours, reste un être inférieur et inutile.

L'enfant atteint de cécité est privé par là d'un grand nombre de distractions, je dirai plus, d'enseignements que les clairvoyants de son âge reçoivent par les yeux, et cela, sans maîtres, sans efforts, sans même s'en apercevoir. L'activité physique et morale de cet enfant ne peut impunément rester comprimée, étouffée, on verrait le corps et l'esprit rapidement s'étioler. Il faut l'accoutumer à ne pas craindre ce qui l'environne, à se mouvoir librement dans son petit cercle, à prendre de l'exercice au grand air. Ce n'est pas

(1) Ces chiffres ne peuvent être qu'approximatifs, vu l'insuffisance des statistiques publiées sur ce sujet.

tout : des occupations, des amusements lui sont nécessaires ; devenu homme, il lui faudra des compensations, et c'est un peu de vie intellectuelle qui doit le mieux satisfaire à ces légitimes exigences. Il faut donc donner des aliments à cette jeune intelligence, à cette jeune imagination qui réclament le mouvement avec d'autant plus d'insistance qu'elles sont prisonnières dans un corps prisonnier lui-même.

Tout cela paraît bien simple, bien facile à faire ; pourtant, il est très rare qu'en dehors de l'école on puisse y arriver. La famille, dans la classe pauvre, est trop ignorante de tout, trop absorbée par le labeur quotidien ; dans la classe aisée, elle est non moins ignorante en ce qui concerne l'éducation des aveugles, et surtout trop tendre, de cette tendresse peu éclairée qui ne sait pas voir le véritable intérêt de ceux qu'on aime. Ce dernier défaut, d'ailleurs bien excusable, mais qui n'en est pas moins à déplorer à cause des fâcheuses conséquences qu'il entraîne, est souvent commun aux deux classes ; on tremble toujours pour le petit aveugle, et de peur qu'il ne lui arrive quelque accident, on finit par le laisser végéter dans un coin. Certes, il y a, sous ce rapport, beaucoup à faire... Ce n'est pas le lieu, ici, de traiter cette importante question sur laquelle je me suis déjà trop étendu et qui ne peut cependant qu'être effleurée, alors qu'elle mériterait d'être l'objet d'une étude attentive.

*
* *

Mais il ne dépend pas seulement de l'aveugle de devenir l'homme utile qu'il peut être en effet, Non, sorti de l'école, il faut encore et surtout qu'il trouve à exercer la profession qui lui a été enseignée et qui doit lui permettre de gagner sa vie. C'est alors aux particuliers de connaître et de comprendre le grand devoir qui leur incombe.

L'instruction, nous venons de le voir, est plus nécessaire à l'aveugle qu'à tout autre ; la société doit satisfaire à ce besoin, et c'est une de ces obligations qu'une assemblée peut imposer à un pays en votant des fonds dans un budget, en organisant des écoles, choses qui ne sont pas à la portée de tous. Mais quand il s'agit de faire sortir des résultats pratiques de l'instruction puisée dans ces écoles, c'est-à-dire quand il faut donner à l'accordeur de pianos et d'orgues des instruments à accorder, au professeur des élèves à instruire, à l'organiste un orgue à tenir, les assemblées, les lois restent impuissantes, et d'ailleurs leur intervention serait plus nuisible qu'utile ; c'est aux particuliers, comme particuliers, que reviennent le droit et l'honneur de couronner librement et en pleine connaissance de cause la grande œuvre à laquelle, par l'impôt, ils avaient été tenus de participer, souvent sans en avoir conscience.

Malheureusement ce devoir est peu compris ; et comment en serait-il autrement, puisque tant de personnes ne savent même pas qu'un sérieux

enseignement professionnel puisse être donné aux aveugles ? Cette ignorance, que je déplorais plus haut en thèse générale et que j'ai longuement exposée dans l'espoir de la mieux combattre, a dans la pratique des conséquences déplorables. Parce qu'on n'est pas accoutumé à voir l'aveugle remplir telle ou telle fonction, on en conclut implicitement que la cécité l'en exclut. Ou, disposition plus fâcheuse encore et sur laquelle je tiens à fixer l'attention, parce qu'on a vu un aveugle imparfaitement instruit, qui naturellement ne peut s'acquitter d'une tâche au-dessus de ses forces, on prend cet aveugle pour type et l'on déclare, souvent avec une grande bonne foi, que l'aveugle ne peut atteindre que la médiocrité. Certainement la science infuse n'est pas donnée aux aveugles plus qu'aux clairvoyants, ils ne peuvent rien savoir avant d'avoir rien appris ; mais ainsi que j'essaie de le montrer dans cet opuscule, l'aveugle, aussi bien que le clairvoyant, avec du travail et un bon enseignement, peut acquérir dans certaines professions un réel degré d'habileté.

*
* *

Lorsque, pour la première fois, vous rencontrez un accordeur, un professeur, un organiste aveugle, je vous en supplie, ne lui fermez pas systématiquement votre porte, mais faites pour lui ce que vous faites tous les jours pour les clairvoyants : prenez des renseignements, cherchez à

vous éclairer, la lumière est si belle même dans les petites choses ; enfin, si vous êtes vraiment compétent, mettez à l'épreuve le savoir de ce candidat, c'est le meilleur moyen de vous convaincre. L'œuvre achevée, jugez sans parti pris, sans l'idée arrêtée d'avance de trouver quelque chose à critiquer, sans chercher à découvrir des imperfections que l'on ne penserait même pas à signaler dans l'ouvrage d'un clairvoyant. Soyez juste, en un mot, rien que juste, je ne demande pas l'indulgence ; et vous verrez que fréquemment on trouve chez l'aveugle sérieusement instruit plus de « fond », plus de consciencieuse application que chez son concurrent.

Souvent celui-ci aura un extérieur plus brillant, la possession de tous ses sens lui donnant plus d'assurance; mais celui-là qui, au premier abord, pourra paraître timide, hésitant, mettez-le à son aise, donnez-lui le temps de se reconnaître, ce qui n'est pas long, surtout lorsqu'il sent autour de lui un peu de bienveillance, vous vous apercevrez alors qu'il sait à fond ce qu'il sait, qu'il a creusé son art et qu'il apporte tous ses soins aux moindres choses. Du reste, cela est tout simple et je ne cherche pas à lui en rapporter une part de mérite plus grande que celle qui lui est due. Cet aveugle a eu l'avantage de recevoir un enseignement intellectuel et professionnel tout spécial dans lequel les moindres parties convergeaient vers le but final. Bien plus,

une fois dans le monde, il voit tous les jours son talent, son aptitude même, mis en question, par ceux qui ne croient pas aux aptitudes des aveugles ou qui ont intérêt à les décrier ; il ne peut donc s'endormir sur sa réputation, et son intérêt le plus élémentaire lui commande impérieusement de réussir dans tout ce qu'il entreprend.

Oui, je le répète, il faut que la société donne du travail à l'aveugle instruit comme elle a donné de l'instruction à l'aveugle ignorant ; c'est son intérêt, c'est son devoir. Son intérêt, parce que l'aveugle pauvre qui gagne sa vie n'est plus à la charge de personne ; son devoir, parce qu'elle doit utiliser toutes les forces productives qui se trouvent dans son sein ; et, en manquant à cette obligation, la société se montrerait aussi inconséquente qu'inhumaine. Pourquoi, en effet, enlever le jeune aveugle à sa famille, le garder neuf ans dans une maison d'éducation, lui faire recevoir les leçons d'excellents maîtres, développer son intelligence, ouvrir, agrandir ses horizons intellectuels, faire de cet aveugle un bon ouvrier, un artiste de talent, si c'est pour lui refuser impitoyablement, à la sortie de l'école, le moyen de se servir d'un savoir laborieusement acquis, si c'est pour lui dire : « Va, mendie ton pain, nous voulons bien te faire l'aumône, mais non te donner du travail ?... En effet, prendre des renseignements, faire un essai, tout cela est trop long, donne trop de peine, et d'ailleurs à quoi bon ?...

Vouloir faire de l'aveugle un homme utile, c'est une utopie ; quoi que l'on tente pour atteindre ce but, l'aveugle pauvre restera toujours un mendiant plus ou moins déguisé. »

Il valait mieux alors laisser l'enfant aveugle végéter dans son ignorance, dans sa profonde nuit physique et intellectuelle; au moins il n'aurait jamais su ce qu'il était capable de faire, et on lui eût épargné cette involontaire cruauté qui consiste à donner de l'éducation à l'aveugle afin qu'en faisant de lui un « mendiant instruit » il sente mieux l'horreur de sa position.

*
* *

Mais on ne réfléchit pas... Vous êtes-vous quelquefois demandé ce que devient l'aveugle auquel on refuse si légèrement l'emploi qu'il sollicite, alors que sans examen, sans hésitation, on accorde ce même emploi à un clairvoyant souvent incapable ? Est-ce pour lui une simple contrariété ? Est-ce une gêne, un sacrifice ?... Non tout cela ne serait rien ! Pour l'aveugle, prenez-y garde, c'est une question vitale... Trouve-t-il des accords, des leçons, un orgue ? son existence est assurée. Certainement, il pourra connaître des mauvais jours, nul n'en est exempt, mais il aura toujours du pain, et souvent sa position lui permettra de se marier, d'élever une famille, de diriger ses enfants vers d'honorables carrières, en un mot, de devenir membre actif de la société

et de dédommager largement son pays des sacrifices qu'il aura faits pour son éducation. Au contraire, est-il repoussé ? c'est un homme perdu !

Un clairvoyant ne peut-il obtenir un emploi dans la profession que son goût, quelquefois son seul caprice lui a fait choisir, cela ne le laisse pas sans ressources : l'agriculture, le commerce, l'industrie, les administrations sont à sa portée, il peut attendre des jours meilleurs en remplissant une de ces mille fonctions qui demandent des yeux, mais aucun apprentissage. Pour l'aveugle, il n'en va pas de même : le nombre est très limité des fonctions qui lui sont ordinairement accessibles (1);

(1) Je dis *ordinairement*, parce que, dans beaucoup de métiers ou arts professionnels, dans presque toutes les carrières libérales, on peut citer un ou plusieurs aveugles qui s'y distinguent ou qui s'y sont distingués. Il y a des exemples d'aveugles garçons de ferme, bergers, guides dans les montagnes, constructeurs de routes, commissionnaires, commis de magasin, négociants, chefs d'usine, mécaniciens de toute sorte, horlogers, couteliers, tailleurs de cristaux, sculpteurs, professeurs de sciences, de lettres, médecins, avocats, etc., etc. Un aveugle a été nommé Directeur du service des Postes en Angleterre. Pour me borner, je citerai Vidal, sculpteur aveugle dont les œuvres ont été médaillées aux expositions de sculpture. Mais de là à conclure que la majorité des aveugles peut prétendre à ces professions, à ces carrières, il y a loin. Car, pour beaucoup d'entre elles, la cécité est un obstacle non infranchissable puisqu'il a été franchi, assez grand cependant pour nécessiter chez l'aveugle une adresse, une intelligence au-dessus de la moyenne.

le métier ou l'art dont il a fait une sérieuse étude est souvent le seul qui puisse convenir à ses facultés physiques ou intellectuelles ; dans tous les cas, il ne saurait en exercer un autre sans faire préalablement un long apprentissage. En effet, les fonctions purement mécaniques, du moins celles qui sont suffisamment rémunératrices (1), conviennent peu aux aptitudes de l'aveugle, la cécité, en général, devenant un obstacle d'autant plus grand qu'on s'éloigne davantage des travaux où l'intelligence a plus de part que le corps.

On le voit, l'aveugle repoussé par tous ceux auprès desquels il sollicite de l'emploi tombera nécessairement dans la misère. Sera-t-il réduit à mendier son pain, quand il pourrait honorablement gagner sa vie ? Debout, sous le portail d'une église, sera-t-il condamné à tendre la main aux passants et à entendre résonner sur sa tête l'orgue confié à des mains inhabiles, lorsqu'il sent, le malheureux, que si on lui permettait de s'asseoir au clavier de ce divin instrument, il pourrait ravir les fidèles au lieu d'implorer leur charité ?

*
* *

Mais non, il n'en sera pas ainsi, l'aveugle ne mendiera pas ! Grâce à Dieu, chaque jour

(1) Il est évident que tout accordeur, tout organiste aveugle suffisamment vigoureux peut, sans faire d'apprentissage, tourner une roue ou remplir quelque autre fonction de ce genre. Mais, outre que de tels

s'augmente le nombre des personnes qui cherchent à s'éclairer sur la situation de l'aveugle et sur ses vrais besoins. Dans les hautes sphères, on commence à comprendre que la cécité ne dispense pas l'homme de la grande loi du travail ; bientôt sans doute on développera et on perfectionnera les écoles spéciales, afin de pouvoir donner de l'instruction et de l'éducation à tout enfant aveugle susceptible d'en profiter. On fondera, en plus grand nombre, des ouvroirs, des maisons de travail, et non plus de simples asiles, pour les aveugles adultes (1). Ce dernier point, à lui seul, réalisera un immense progrès, car si, dans l'hospice, l'aveugle se trouve à l'abri des besoins matériels, il est privé de la satisfaction bien légitime de ne plus se sentir une lourde charge pour sa famille ou pour la société.

Enfin, les gens du monde commencent à sentir qu'ils doivent aux aveugles peut-être moins de stérile compassion pour leur cécité, et plus de justice pour leurs aptitudes et pour leur talent. Ils comprennent que la charité la moins coûteuse, la plus profitable, par conséquent la mieux entendue, est de continuer l'œuvre de Valentin Haüy,

travaux abrutissent rapidement l'être intelligent qui s'y livre, ils ne fournissent pas à leur victime de quoi subvenir à ses premiers besoins.

(1) Depuis que ces lignes ont été écrites (1880) plusieurs établissements ont été créés en faveur des aveugles.

c'est-à-dire de procurer à l'aveugle, au sortir de l'école, le travail qui lui permettra de prendre dans la société la place que la cécité menaçait de lui faire perdre.

En écrivant ces modestes pages, j'ai eu l'intention de montrer que, le plus souvent, l'aveugle peut être un homme vraiment utile, que la raison, comme la charité, nous fait un devoir de l'instruire pendant son enfance et de lui fournir le moyen de gagner dignement sa vie en lui procurant du travail lorsqu'il arrive à l'âge d'homme. Dans les chapitres suivants, en parlant successivement des études, des apprentissages que font les aveugles, et des principales professions qu'ils embrassent, j'espère montrer que leur travail a une valeur intrinsèque appréciable. Puissent ces lignes tomber entre des mains bienveillantes et être lues jusqu'au bout. Elles ne seront pas, je l'espère, inutiles à la cause que je défends.

Février 1880

Les Institutions de Jeunes Aveugles

Les institutions de jeunes aveugles sont de véritables maisons d'éducation : leur nom l'indique et leurs règlements le prouvent. Donner à leurs élèves une bonne éducation et une solide instruction, telle est la mission de ces écoles. Elles ne peuvent admettre que les enfants qui, par leur âge, leur intelligence et leur santé, sont aptes à recevoir l'enseignement ; elles ne doivent conserver que les élèves dont les progrès sont satisfaisants.

En général, l'organisation physique et intellectuelle de l'enfant aveugle se prête bien aux études musicales. L'homme privé de la vue, et par conséquent des nombreuses jouissances qu'elle procure, écoute volontiers, et les sonorités harmonieuses prennent un grand empire sur son âme. De là à répéter ce qu'il a entendu, à vouloir reproduire, lui aussi, cette harmonie, il n'y a qu'un pas. Tous les efforts des aveugles se tournent naturellement de ce côté.

En France (1), il a été reconnu que les carrières

(1) Je me permettrai de renvoyer les personnes désireuses d'approfondir cette question et beaucoup

d'organistes, de professeurs, d'accordeurs de pianos et d'harmoniums étaient celles qui offraient le plus d'avantages à l'aveugle (1). Dans ces professions, la vue n'est pas indispensable et l'aveugle y est admirablement servi par son esprit posé, réfléchi, et par la délicatesse de son ouïe toujours en éveil, sans cesse exercée. Aussi les écoles d'aveugles de notre pays cultivent-elles ces heureuses dispositions et s'attachent-elles surtout à former des musiciens.

Le plus brièvement possible, je vais faire connaître l'organisation et le programme des études de l'Institution des jeunes aveugles de Paris ; car cet établissement a dû à son ancienneté, à son importance et à l'excellence des résultats obtenus d'avoir servi de modèle aux écoles d'aveugles du monde entier.

Un bon élève fait à l'Institution un séjour de

d'autres relatives à l'enseignement et à l'assistance des aveugles à mon volume intitulé : *Trente ans d'études et de propagande en faveur des aveugles.*

(1) Depuis quelques années, des aveugles soigneusement choisis ont été préparés par de sérieux cours théoriques et pratiques à la profession de masseurs. Comme ils jouissent d'un toucher délicat, qu'ils l'exerçent et l'affinent sans cesse, ils sont en quelque sorte des masseurs prédestinés. Il faut joindre à cela qu'ils sont les plus discrets des masseurs. Pour ces raisons ils sont préférés par beaucoup de malades à leurs concurrents clairvoyants. S'adresser à l'Association Valentin Haüy, 9, rue Duroc, Paris, pour avoir l'adresse d'un masseur ou d'une masseuse.

neuf années pendant lesquelles il travaille onze heures et demie par jour. L'enseignement se divise en deux sections : enseignement intellectuel et religieux ; enseignement professionnel comprenant l'apprentissage d'un métier ou l'étude de la musique en vue de la pratique de l'orgue et du professorat. Presque toutes les classes sont faites par des professeurs aveugles, anciens élèves de l'école pour la plupart. Les candidats au professorat, suivant la branche de l'enseignement à laquelle ils se destinent, sont examinés par des agrégés de l'Université ou des professeurs du Conservatoire, et ce n'est qu'après deux examens fort minutieux, passés à deux ans de distance, devant de tels maîtres, après un long stage, que le titre de professeur est conféré au postulant. Un directeur administre la maison et a sous ses ordres le censeur des études à la tête du corps enseignant, et l'aumônier chargé de l'enseignement religieux. Les élèves apprennent les travaux manuels sous la direction de maîtres reconnus habiles dans leur profession. Enfin la surveillance des élèves est faite par plusieurs maîtres d'études clairvoyants.

L'enseignement intellectuel comprend : lecture et écriture (système Braille), grammaire française développée, éléments de rhétorique et de logique, cours complet d'histoire et de géographie, dans lequel on s'attache particulièrement à l'histoire et à la géographie de la France, arithmétique déve-

loppée, éléments de géométrie, de physique et de cosmographie. Pour compléter cet enseignement intellectuel, tous les jours, les élèves assistent à une lecture ayant pour but de leur faire connaître l'histoire générale de la littérature et les principaux chefs-d'œuvre classiques, anciens et modernes.

L'enseignement religieux comporte l'étude approfondie du catéchisme, l'histoire de l'Eglise et un cours supérieur de religion.

L'enseignement musical est le plus développé et absorbe environ les deux tiers du travail des élèves. Toutes ses parties sont étudiées à fond ; il comprend la théorie et la pratique du solfège, de l'harmonie, du contre-point et de la fugue, de la composition libre sacrée et profane et de l'improvisation ; l'étude du piano, de l'orgue et d'un instrument d'orchestre à vent ou à cordes tels que hautbois, cor, violon, violoncelle, etc. ; l'étude du chant sacré et de la notation musicale en usage chez les clairvoyants, tant pour la musique moderne que pour le plain-chant ; enfin des classes d'ensemble instrumental formant l'orchestre de l'Institution, des classes d'ensemble vocal formant la chapelle de l'Institution, et des réunions fréquentes des deux classes dans des morceaux d'ensemble pour chœur et orchestre.

Afin de parfaire une éducation musicale déjà si étendue, les élèves des hautes classes sont conduits aux meilleurs concerts de musique classique

qui ont lieu à Paris (1) et dans les églises renommées pour leurs offices au point de vue liturgique et artistique. Ces auditions musicales ont pour but de faire entendre aux futurs organistes, maîtres de chapelles ou professeurs, d'excellentes exécutions des chefs-d'œuvre des grands maîtres de l'art classique et religieux.

L'enseignement industriel le plus important est celui de l'accord des pianos et des harmoniums. Cet art fait l'objet d'études théoriques et pratiques fort sérieuses occupant pendant plusieurs heures par jour les élèves qui s'y livrent.

Dans les ateliers proprement dits, on s'occupe de la réparation des pianos et des harmoniums, du cannage et de l'empaillage des sièges, et de la filèterie.

Bien des métiers sont accessibles à l'aveugle, qui en général est adroit et patient ; mais dans les institutions françaises on n'en a adopté qu'un nombre assez restreint ; les principaux sont, pour les garçons, ceux de : filetiers, canneurs, empailleurs de sièges, vanniers, brossiers, chaussonniers, etc., etc. ; pour les filles, ceux de ces métiers que les femmes peuvent exercer, auxquels il faut ajouter le tricot, le crochet et divers petits ouvrages de fantaisie.

Comme toutes ces professions sont ordinaire-

(1) La Société des Concerts du Conservatoire, depuis sa fondation, a réservé une loge pour les maîtres et les élèves de l'Institution.

ment moins lucratives que celles de musiciens, on n'en fait faire l'apprentissage exclusif qu'aux enfants qui, pour des raisons physiques ou intellectuelles, ne peuvent devenir musiciens ou accordeurs (1).

Tous les mois, dans chaque classe, les élèves composent entre eux, et deux fois par an, le censeur (2) assisté de trois professeurs leur fait subir un minutieux examen portant sur tous les

(1) Au sujet de ces professions industrielles, il me semble inutile d'entrer dans de grands développements ; car les mêmes personnes qui ne veulent pas admettre que sans y voir on puisse devenir un accordeur, un professeur et un organiste de talent, n'ont pas de peine à croire l'aveugle apte à une foule de travaux manuels ; cela tient à ce que partout les aveugles intelligents qui ne peuvent acquérir de l'instruction cherchent au moins à occuper leurs doigts par des ouvrages manuels dans lesquels ils acquièrent souvent une grande habileté.

De plus, il est assez facile d'apprécier des travaux matériels ; avec un peu d'attention tout le monde voit si une brosse est bien faite et une chaise bien cannée, et cela suffit pour faire tomber les préventions que l'on peut avoir sur l'aveugle ouvrier. Au siège de l'Association Valentin Haüy pour le bien des aveugles, 9, rue Duroc, à Paris, on trouve une exposition permanente et un magasin de vente (demander le catalogue, il est envoyé gratuitement) pour toutes sortes d'objets confectionnés par les aveugles, et on peut venir là les examiner à loisir. Depuis une vingtaine d'années, le métier de brossier s'est très répandu parmi les aveugles, plusieurs centaines de brossiers aveugles sont aujourd'hui dispersés en France.

(2) De 1892 à 1899, ce poste important a été rempli par M. Arthur Coquard, le compositeur bien connu.

points de l'enseignement (1). Pour les hautes classes de musique, les examens du dernier trimestre de l'année scolaire sont jugés par des musiciens étrangers à l'École et pour la plupart professeurs au Conservatoire de Paris.

Aux mêmes conditions que les garçons, les jeunes filles aveugles sont admises à l'Institution où un corps de bâtiment leur est réservé. Elles ont, sous l'autorité du Directeur de l'Institution, leur Institutrice ou maîtresse générale, leurs maîtresses, leurs surveillantes, et suivent d'ailleurs à peu près le programme d'études exposé plus haut (2). Seule la classe d'ensemble vocal est commune aux filles et aux garçons. La réunion des deux sexes à ce cours n'offre aucun inconvénient, et elle a l'avantage considérable de permettre d'exécuter la musique religieuse et classique écrite pour les voix d'hommes et de femmes réunies.

L'ardeur des élèves et le zèle des professeurs sont puissamment stimulés par de fréquentes exécutions en public ; les offices en musique et les concerts que l'Institution donne à certaines

(1) C'est à la suite de ces examens que l'on demande le renvoi des élèves qui, par leur incapacité ou leur mollesse, ne profitent pas suffisamment de l'enseignement de l'école.

(2) Les instruments d'orchestre, l'accord des pianos et des harmoniums, le cannage et l'empaillage des sièges ne sont pas enseignés aux jeunes filles ; en revanche, toutes, même les musiciennes, apprennent divers ouvrages féminins, tricot, crochet, etc.

époques de l'année (1) ont pour but de montrer ce que peut faire l'aveugle comme exécutant et comme compositeur. Orchestre, chœur, grand orgue, solistes chanteurs ou instrumentistes, tout est réuni et exécute tour à tour la musique des grands maîtres et les meilleures compositions des professeurs et quelquefois même des élèves.

Tel est le programme des études ; son étendue ne nuit pas à sa bonne exécution, et maintes fois l'Institution a eu la flatteuse approbation d'artistes éminents dont la compétence est irrécusable (2). Du reste, les divers brevets, les premiers prix et les récompenses au Conservatoire (3) que les élèves de l'Institution ont brillamment obtenus en concourant avec des clairvoyants sont la meilleure preuve à donner de l'excellence de cet enseignement tant intellectuel que musical.

On voit qu'en prenant pour accordeur, pour

(1) Les jours de grandes fêtes, la chapelle est ouverte au public, et pour les concerts on peut demander au Directeur de l'Institution des cartes d'entrée (elles sont gratuites).

(2) C'est ainsi que les élèves de l'Institution ont été jugés et souvent félicités par des artistes tels que : Chauvet, Dallier, Danbé, Diémer, Théodore Dubois, Fauré, César Franck, Gigout, Godefroid. Guilmant, Halévy, Vincent d'Indy, Joncières, Konski, Lamoureux, Lemmens, Massenet, Paladilhe, Raoul Pugno, Ravina, Samuel Rousseau, Thalberg, Ambroise Thomas, Widor, etc.

(3) Depuis 1849, 8 premiers prix, 10 deuxièmes prix et 26 accessits.

professeur de musique, ou pour organiste un aveugle fournissant un certificat de bonnes études faites dans une école bien organisée, on est certain d'avoir un artiste de talent, instruit dans son art, non seulement praticien, mais encore théoricien, et, avantage précieux, cet artiste sera un jeune homme bien élevé, ayant reçu une éducation religieuse et littéraire plus soignée que celle qui est souvent donnée aux musiciens.

L'Accordeur Aveugle

Pour établir le mérite des accordeurs aveugles, il suffit de montrer à quelles études théoriques et pratiques, à quelles série d'épreuves minutieuses, l'Institution de Paris (1) soumet ses élèves avant de leur donner un diplôme d'accordeur.

Les études d'accord ont la même importance que celles d'harmonie, d'orgue, etc. ; tout un matériel d'instruments leur est exclusivement consacré, et elles ont été organisées par un professeur de grand mérite possédant à fond la théorie et la pratique de son art (2). Les élèves accordeurs passent dans cette classe au moins trois ans pendant lesquels ils reçoivent régulièrement des leçons d'un habile professeur, étudient plusieurs heures par jour et, sous la direction d'un maître facteur clairvoyant, apprennent les principes

(1) Je ne parle ici que de cette école, parce que c'est, en France, celle où les cours d'accord sont le plus méthodiquement organisés.

(2) J. Siou, ancien élève de l'Institution, musicien et accordeur distingué, formé par l'aveugle Montal dont il sera question plus loin. Siou obtint à l'Exposition de 1867 une médaille pour l'excellence de son enseignement et, en 1878, le même motif le fit nommer chevalier de la Légion d'honneur.

de la construction des pianos et s'exercent à faire les réparations qui sont du ressort habituel de l'accordeur. L'atelier de facture recueille tous les instruments hors de service ; on les fait démonter, remonter, disséquer par les élèves qui se familiarisent ainsi avec le mécanisme d'instruments de diverses constructions. Le professeur casse une pièce, dérange un organe du mécanisme, et l'élève est obligé de rechercher, de constater le désordre et d'y remédier. Ce travail se fait d'abord sous les yeux du maître, qui guide l'apprenti dans ses opérations successives, ensuite l'élève doit réparer le mal à lui seul et se tirer d'affaire comme il peut. Ce n'est qu'une fois le travail terminé que le professeur le voit et fait les observations nécessaires.

Lorsque les élèves savent convenablement accorder et que leur main est assez sûre pour ne pas fatiguer les chevilles, ils sont chargés de l'entretien et de l'accord des instruments d'étude. L'Ecole en possède une cinquantaine qui, tous les jours, sont accordés ou repassés, sous la direction et la surveillance du professeur d'accord. Enfin, les élèves des premières divisions ont l'entretien des meilleurs instruments, c'est-à-dire de ceux qui se trouvent dans les classes des professeurs de musique.

Cet entretien journalier d'instruments de différents facteurs est un excellent exercice d'application ; les élèves y trouvent en abondance tous les cas qu'ils rencontreront plus tard chez les

particuliers. Ces instruments étant fatigués dix heures par jour, il faut constamment y remettre des cordes, remplacer des marteaux, etc. etc. ; il faut tantôt les accorder en entier, tantôt se borner à relever quelques notes, et tout cela doit être fait vite et bien. Ce stage pour les accordeurs peut être comparé à celui des jeunes médecins dans les hôpitaux.

Trois fois par an, les élèves subissent un examen à la suite duquel on exclut de la classe tous ceux qui n'ont pas l'oreille ou l'adresse nécessaire pour devenir de bons accordeurs.

Voilà par quelles études, par quel apprentissage les élèves de l'Institution de Paris sont préparés à recevoir le diplôme. Ce certificat, on le voit, a une réelle valeur, et l'aveugle qui en est muni peut être regardé comme accordeur habile, car il possède de son art la théorie et la pratique : deux choses se rencontrant rarement chez les accordeurs clairvoyants qui débutent. De plus, cet aveugle n'est pas un simple ouvrier ; parfois, il est pianiste, harmoniste, et même compositeur ; il a reçu d'ailleurs une bonne éducation et l'instruction intellectuelle dont on a pu voir plus haut le programme.

Dans une petite brochure (1) J. Guadet a esquissé la carrière d'accordeur de l'aveugle

(1) *De l'accord des pianos par les aveugles*, par J. Guadet, chef de l'Enseignement à l'Institution des jeunes aveugles. — Paris, 1859.

Montal ; il l'a montré aux prises avec les difficultés que rencontrent presque tous les accordeurs aveugles lorsqu'ils cherchent à s'établir dans une ville ou dans un pays qui n'a point encore été exploré par un enfant d'Haüy. Je vais reproduire ici tout un passage de cet intéressant opuscule qui compiètera et confirmera ce que j'ai dit de la classe d'accord de l'Institution de Paris.

« L'accord des pianos fut longtemps en France une pratique routinière laissée à des ouvriers plus ou moins exercés, mais étrangers à toute théorie raisonnée. Le premier qui appliqua les procédés de la science et de l'art à l'accord des pianos fut un aveugle, ce fut Claude Montal. Il prit possession, pour ainsi dire, de cette industrie et en décrivit les procédés : il fut accordeur habile, et il consigna son expérience dans un livre qui est devenu règle en cette matière. Il est donc juste que ses compagnons d'infortune soient les premiers dans la voie qu'il a, sinon ouverte, du moins considérablement élargie.

« Dès 1821 ou 1822 un autre aveugle, sorti de l'Institution de Paris, M. Dupuis, avait compris que l'accord des pianos n'était pas inaccessible pour lui ; il s'était livré à la pratique de cet art, et aujourd'hui il est, depuis plus de trente ans, l'accordeur le plus recherché de la ville d'Orléans ; mais c'est là un fait isolé, et c'est bien réellement dans l'Institution de Paris, c'est par Montal que l'art de l'accordeur est devenu, en France, une industrie sérieuse pour les aveugles.

« Montal fut élevé à l'Institution de Paris. Il y fit de bonnes études ; il y devint musicien, médiocre exécutant, mais théoricien profond. Dans l'Ecole même, il étudia sérieusement l'accord des pianos, car il pensait déjà qu'il pourrait un jour se faire de cette industrie un moyen d'existence, s'il venait à quitter l'établissement. Voici comment il y fut amené :

« Les pianos de la maison étaient entretenus par un accordeur voyant ; mais cet entretien laissait à désirer et les instruments restaient souvent dérangés plusieurs jours de suite. Montal et un de ses camarades essayèrent d'accorder eux-mêmes ceux dont ils se servaient ; l'accordeur se plaignit et il fut interdit aux deux élèves, par le directeur de cette époque, de toucher aux pianos. Alors, le camarade de Montal se fit donner par ses parents un vieil instrument en très mauvais état, et il obtint que cet instrument fut placé dans l'antichambre même de l'appartement du Directeur. Les deux amis démontèrent le piano, y firent les réparations nécessaires et le remontèrent ensuite, tout cela afin que le Directeur eût l'occasion de les voir à l'œuvre, et de comprendre que des aveugles peuvent accorder un piano. L'expérience fut décisive.

« Montal devint professeur à l'Institution de Paris ; il avait été à même de se convaincre plus d'une fois que les accordeurs voyants ne procédaient guère que par routine, que peu d'entre eux étaient capables de raisonner la théorie de leur art. Il comprit qu'il y avait une meilleure route à suivre et il résolut de faire servir les connaissances qu'il avait en acoustique et en musique à l'étude méthodique du *tempérament* ou système de tolérance dans l'accord des instruments à sons fixes. Il se mit donc à consulter les ouvrages qu'il put se procurer sur la matière. Il appliqua toutes les théories et chercha à les concilier dans la pratique en imaginant une manière nouvelle de faire la partition, manière qui le mit à même d'accorder un piano plus facilement qu'avec les théories connues. »

Comme Montal avait foi en son art, il quitta l'Institution et chercha à prouver que l'aveugle pouvait, aussi bien et même mieux que qui que ce soit, accorder un piano ; mais la chose était nouvelle, et le hardi novateur eut à surmonter bien des obstacles, à vaincre bien des préjugés.

« Cependant, il parvint à se mettre en rapport avec quelques professeurs du Conservatoire, et entre autres avec M. Laurent. Celui-ci avait chez lui deux pianos, l'un à queue et l'autre droit, sortis de deux ateliers différents. Personne encore n'avait pu maintenir au même ton ces deux pianos. M. Laurent demanda à Montal s'il croyait pouvoir le faire. Celui-ci offrit d'essayer ; il examina les instruments, reconnut les particularités de leur construction qui agissaient dans chacun d'une manière différente, comprit ce qu'il y avait à faire pour réussir et réussit : ce qui étonna tellement M. Laurent, que le lendemain il présenta Montal aux professeurs du Conservatoire comme le meilleur accordeur de Paris. Il le recommanda particulièrement à Zimmerman et à Adam, qui l'accueillirent parfaitement, lui procurèrent l'accord des pianos d'une partie de leurs élèves et l'autorisèrent à s'appuyer de leurs suffrages ; cela lui fut du plus grand avantage dans le monde, et l'aida puissamment à vaincre le préjugé qu'il rencontrait toutes les fois qu'il se présentait dans une maison nouvelle. Je dis maison nouvelle, car ce préjugé tombait bien vite dès qu'on avait vu l'accordeur à l'œuvre.

« En 1832, Montal eut la pensée de faire un cours public d'accord du piano à l'usage des gens du monde. Ce cours fut très suivi et montra aux connaisseurs combien la méthode de l'accordeur aveugle était rationnelle et plus simple que toutes celles qu'on avait appliquées jusque là. La clientèle de Montal s'en accrut considérablement.

« L'Exposition des produits de l'Industrie en 1834 acheva de mettre Montal hors de pair parmi les accordeurs. La plupart des facteurs voulurent que leurs pianos fussent accordés par lui. Il profita de cette circonstance pour faire imprimer une petite brochure intitulée : *Abrégé de l'art d'accorder soi-même son piano.* Cette brochure, qui se vendait à l'Exposition même, sur les pianos des facteurs, fit sensation ; on en parla dans le monde artistique, et

une moitié de l'édition fut enlevée en moins de huit jours.

« Montal faisait déjà un petit commerce de pianos, il achetait des instruments et les réparait, soit par lui-même, soit par un ouvrier ; il eut un second ouvrier l'année suivante et alors commença réellement la fabrique de pianos à la tête de laquelle il est aujourd'hui.

« Toutefois son établissement était encore bien modeste ; il avait pour siège une mansarde de la rue Poupée, au quatrième étage. Montal faisait là des petits pianos droits dans le genre de ceux que Pleyel avait importés d'Angleterre et qui avaient alors beaucoup de vogue. Ces pianos confectionnés avec soin et intelligence se plaçaient aisément à l'aide des accords que le facteur était loin de négliger.

« En 1836, Montal publia un traité complet de l'accord du piano, ouvrage suivi aujourd'hui non seulement en France, mais partout où s'exerce l'art de l'accordeur. »

La maison Montal devint très importante ; elle eut la fourniture de l'Impératrice, du Roi de Hanovre et de la Maison impériale du Brésil ; et son chef, après avoir obtenu, de 1845 à 1856, 11 médailles aux différentes expositions françaises ou étrangères, fut décoré de la Légion d'honneur pour les progrès qu'il avait fait faire à la construction des pianos (1).

Après lui, d'autres accordeurs aveugles se sont mis dans le commerce et la fabrication des pianos, et plusieurs d'entre eux, sans être arrivés à la réputation et aux honneurs qui ont récompensé les efforts persévérants de leur hardi pionnier,

(1) Montal mourut en 1865.

sont cependant parvenus à créer des maisons importantes et ont figuré honorablement dans diverses expositions où des médailles leur ont été décernées.

A Paris, de nombreux accordeurs aveugles ont une bonne clientèle, plusieurs d'entre eux sont même facteurs de pianos ; et en province, des facteurs aveugles ont été ou sont encore établis à : Abbeville, Argentan, Aurillac, Auxerre, Bordeaux, Brunoy, Dijon, Elbeuf, Gisors, Grenoble, Le Havre, Mâcon, Mayenne, Merville, Montluçon, Nevers, Nogent, Perpignan, Le Perreux, Rodez, St-Brieuc, Tours, Trouville, etc, ; et des accordeurs à : Abbeville, Agen, Albi, Alger, Les Andelys, Angoulême, Aniche, Argentan, Argenton, Armentières, Arras, Aurillac, Auxerre, Avallon, Avignon, Bailleul, Ballancourt, Bar-le-Duc, Bayonne, Beaune, Beaune-la-Rolande, Belfort, Bellême, Bergerac, Bernay, Besançon, Béthune, Béziers, Bordeaux, Bourg, Bourgoin, Brest, Brienne le-Château, Brunoy, Châlons-sur-Marne, Châlon-sur-Saône, Chambéry, Château-Thierry, Chauny, Clermont-Ferrand, Cognac, Compiègne, Conches, Condé-en-Brie, Corbeil, Cormeilles, Coulommiers, Creil, Le Creusot, Desvres, Die, Dieppe, Dijon, Douai, Dourdan, Dunkerque, Elbeuf, Etampes, Etreux, Evreux, Fécamp, Feurs, Fismes, Fontainebleau, Gap, Gisors, Granville,

Grenoble, Gruchet-le-Valasse, Le Havre, Honfleur, Hyères, Ivry, Joigny, Laval, Lens, Libourne, Licques, Lille, Lillebonne, Limoges, Lisieux, Lorient, Lyon, Longwy, Mâcon, Marseille, Mayenne, Mazamet, Melun, Merville, Meymac, Millau, Milly, Montbrison, Montcornet, Montivilliers, Montluçon, Montpellier, Morlaix, Mortagne, Nancy, Nantes, Neuilly-Plaisance, Nevers, Nice, Niort, Nogent, Orléans, Pau, Pantin, Périgueux, Perpignan, le Perreux, Pithiviers, Poitiers, Pont-Audemer, Pontoise, le Puy, le Quillio, Rennes, les Riceys, Riom, Roanne, Rochefort, Rodez, Romans, Romescamps, Roubaix, Rouen, St-Amour, St-Brieuc, St-Etienne, St-Florentin, St-Galmier, St-Lô, St-Quentin, St-Vallier, Sancoins, Sartrouville, Semur, Sens, La Suze, Tain, Thibodeaux (Amérique), Toul, Toulon, Tourcoing, Tournon, Tours, Trouville, Valence, Valenciennes, Vienne, Vire, Voiron, etc.

Le Professeur Aveugle

La cécité n'a jamais empêché l'homme instruit de communiquer son savoir aux autres par le professorat ; presque à toutes les époques et dans tous les pays, on a vu des aveugles parmi les maîtres des écoles les plus célèbres. Tels ont été Didyme, Nicaise de Malines, Phernandus de Bruges, Pontanus ou Pierre Dupont, Uldarich Schomberg, Saunderson, Moyses, Bérard, Penjon (1), etc.

(1) Didyme, au IVe siècle, occupa avec éclat la chaire philosophique de l'Ecole d'Alexandrie. Nicaise de Malines enseigna au XVe siècle le droit canon et le droit civil à l'Université de Cologne et fut consacré prêtre. Une chaire à l'Université de Paris fut confiée par Charles VIII à Phernandus de Bruges. Pontanus ou Pierre Dupont et Uldarich Schomberg, enseignèrent avec un grand succès les belles-lettres, l'un pendant le XVIe siècle à Paris, l'autre pendant le XVIIe siècle à Leipzig. Saunderson et Moyses, au XVIIIe siècle, professèrent les sciences en Angleterre avec une grande distinction. Bérard (1763 - 1844) fut professeur de mathématiques et même Principal du Collège de Briançon. Penjon (1782-1864), après avoir obtenu plusieurs prix de mathématiques au lycée Charlemagne et au grand Concours de la Sorbonne, se vit refuser une chaire de mathématiques à cause de sa cécité ; il ouvrit alors à Paris un cours public de mathématiques transcendantes dont le succès décida le gouvernement à lui accorder la chaire de mathématiques au

Aujourd'hui qu'en France les institutions de jeunes aveugles sont surtout des écoles de musique, l'enseignement de cet art est devenu une carrière suivie d'ordinaire par les musiciens aveugles qui y réussissent très bien et y acquièrent souvent une véritable réputation. En effet, c'est par l'oreille et pour l'oreille que s'enseigne la musique ; la vue n'est pas nécessaire en cela ; ce qui est indispensable, c'est la science, l'oreille et le goût. Nous allons voir que sans ces trois qualités il n'est pas de bons professeurs, et que les maîtres aveugles peuvent les posséder à un haut degré.

Pour enseigner quoi que soit, il faut savoir bien et beaucoup, il faut avoir fait de longues et consciencieuses études en vue du professorat. Car on approfondit bien plus les matières que l'on étudie lorqu'on sait qu'un jour il faudra les expliquer à d'autres.

La musique repose sur le solfège et sur l'harmonie ; ces connaissances doivent donc être familières au professeur. Sans savoir le solfège, comment pourra-t-il apprendre aux élèves à bien phraser la musique, à exécuter avec précision des combinaisons de valeurs diverses et parfois

lycée d'Angers ; il mourut décoré de la Légion d'honneur. Enfin j'ai déjà cité (voir page 8) M. Pierre Villey, Maître de Conférences à la Faculté de Caen, et M. Albert Léon, Professeur de philosophie au Lycée de Bayonne.

très difficiles ? Sans savoir parfaitement l'harmonie et au moins un peu de composition, comment pourra-t-il reconnaître et corriger avec autorité les fautes d'impression des éditions courantes ? Comment pourra-t-il enfin se retrouver dans ces successions harmoniques neuves et hardies, qui, à la première audition, paraissent quelquefois étranges ? Avec la science, il faut encore au professeur de musique ce que l'on appelle de l'oreille ; c'est-à-dire qu'à l'audition, il doit facilement distinguer toutes les notes, et tous les accords. Cela est indispensable pour que le professeur saisisse tout à la fois la mesure, le jeu, le style de l'élève, en même temps que l'ensemble du morceau. Mais la science et l'oreille ne sauraient remplacer chez un professeur un goût sûr et délicat. Sans cette qualité, le maître ne pourrait former le goût de l'élève, ni lui donner un bon style, ni lui faire observer toutes les nuances ; et un instrumentiste qui exécute sans expression, eût-il un mécanisme remarquable, sera toujours plutôt curieux qu'agréable à entendre.

Les sérieuses études préparatoires qu'exige le professorat, sont justement celles que les aveugles ont faites dans leurs écoles. Pendant neuf ans, ils ont travaillé la musique sous toutes ses formes (solfège, harmonie, contre-point et fugue, composition), et cela en vue de l'enseignement. Ils ont été rompus à toutes les difficultés du solfège et de l'harmonie ; les règles de la compo-

sition leur sont familières ; plusieurs d'entre eux sont même de bons compositeurs. La nécessité a développé en eux la délicatesse de l'oreille, qui, chez la plupart, apprécie exactement les sons musicaux, et leur mémoire en garde la valeur précise. Tout jeune, en s'amusant, l'enfant aveugle s'est habitué à nommer les notes à l'audition ; on comprend d'ailleurs qu'en ceci, ce qui n'est qu'utile chez les clairvoyants est indispensable chez les aveugles, et que l'ouïe acquiert ainsi nécessairement une finesse, une sûreté rares. Ces qualités, jointes à une connaissance complète de l'harmonie, permettent au professeur aveugle de suivre la mesure et le jeu de son élève. Enfin, les professeurs aveugles ont eu le goût formé par l'étude raisonnée des bons maîtres des écoles anciennes et modernes. Ceux qui ont été élevés à Paris ont entendu les meilleurs artistes de l'époque, ils ont suivi pendant plusieurs années d'excellentes auditions de musique de chambre, les concerts Colonne et Lamoureux et ceux du Conservatoire, Ils ont ainsi entendu et joué des œuvres de tout genre, de tout caractère ; aussi, dans le choix de la musique qu'ils font étudier à leurs élèves, ils n'apportent ni parti pris, ni préjugé d'école.

En même temps que le piano, l'harmonium, etc., le professeur aveugle peut enseigner le solfège, le chant, l'harmonie et la composition, et comme il joue d'un instrument d'orchestre,

il lui est facile de donner des leçons d'accompagnement ou d'ensemble ; en un mot, il est à même de faire une éducation musicale très complète. C'est une économie et un avantage au point de vue de l'unité de l'enseignement de ne pas être obligé d'avoir recours à plusieurs maîtres de musique ; trop souvent, il arrive que le professeur d'accompagnement critique ou contredit le professeur de piano. L'élève ne sait auquel entendre, ne comprend pas ces contradictions, et perd la confiance qui est si nécessaire de l'élève au maître.

Ce que j'ai dit jusqu'ici montre suffisamment que les professeurs aveugles peuvent faire de bons chefs de musique ou d'orphéon. D'ailleurs, là où ils dirigent une société chorale ou instrumentale, ils obtiennnent d'excellents résultats (1). Ils forment des exécutants, composent au besoin des morceaux de circonstance, et remplissent dignement leur rôle de chefs de musique.

Mais, dira-t-on, comment, sans y voir, peut-on apprendre à un enfant à connaître ses notes ? La réponse est bien simple : le professeur a un tableau sur lequel se trouvent en relief tous les signes en usage dans la notation des clairvoyants ; lorsque

(1) Ce qui atteste l'aptitude et la valeur des aveugles musiciens et instruits comme chefs de musique, ce sont les médailles que, dans les concours, il n'est pas rare de voir obtenir par les sociétés chorales ou instrumentales que ces aveugles dirigent.

l'élève est arrivé à bien connaître les signes et la position qu'ils occupent sur « la portée », le professeur lui fait lire des leçons, des études, en suivant lui-même sur un cahier en relief. Ici, il est bon de rappeler que le professeur aveugle peut toujours avoir sous les doigts, transcrite en Braille, la pièce de musique que son élève a devant les yeux, et comme l'aveugle est généralement méthodique et porté à tout expliquer, l'enfant comprend ce qui lui est enseigné et fait ainsi des progrès sérieux et rapides. Du reste, la preuve la plus concluante du succès que les aveugles obtiennent dans le professorat, c'est que, là où ils se trouvent, ils comptent parmi les meilleurs maîtres. Leur talent et leur savoir comme musiciens sont appréciés par les personnes compétentes et les font fréquemment appeler pour juger les concours ; enfin, leurs qualités personnelles, leur tenue réservée leur attirent souvent la confiance des mères de famille et des maisons d'éducation.

A Paris, plusieurs artistes aveugles exercent avec succès le professorat, l'un d'eux dirige une école de musique ; et des professeurs aveugles enseignent ou ont enseigné dans les villes de : Abbeville, Ablainzevile, Agen, Aire-sur-la-Lys, Aix, Alfortville, Amiens, les Andelys, Angers, Anglure, Angoulême, Anguilcourt-le-Sart, Aniche, Anizy-le-Château, Arbois, Ardres,

Argentan, Argenton, Arles, Armentières, Arras, Aubervilliers, les Aubiers, Aubusson, Auxerre, Auxy-le-Château, Avallon, Avignon, Bahia (Brésil), Bailleul, Ballancourt, Bapaume, Bar-sur-Aube, Bazas, Beaugency, Beaune, Beaune-la-Rolande, Beauvais, Bébec (Turquie), Bellême, Bergerac, Besançon, Bessèges, Béthune, Betz, Beuvry, Bléneau, Blois, Bohain, Bonneval, Bordeaux, Bormes, Boulogne-sur-mer, Bourg, Bourg-la-Reine, Bourgoin, Bray-St-Christophe, Brest, Brienne-le-Château, Brillon, Bruay, Brunoy, Bruxelles (Belgique), Buire-le-Sec, Buironfosse, Bussang, Cadillac, Cahors, la Capelle, Carentan, Carmaux, Carvin, Cassel, Cazouls-les-Béziers, Champigny, la Charité-sur-Loire, Châtellerault, Châtillon-sur-Seine, Châtillon-sur-Sèvre, la Châtre, Chauny, Chelles, Cherbourg, Civray, Clamart, Clermont-Ferrand, Cognac, Compiègne, Conches, Condé-en-Brie, Condé-sur-l'Escault, Corbeil, Cormeilles, Cosne, le Creusot, Coutances, Crécy-en-Ponthois, Crécy-en-Valois, Dammartin, Darney, Decize, Denain, Desvres, Digoin, Dijon, Divion, Doulaincourt, Dourdan, Draveil-Vigneux, Dunkerque, Ecole, Elbeuf, Entrevaux, Epinay-sur-Orge, Escaudain, Etampes, Evreux, Falaise, Faumont, Fécamp, Fismes, la Flèche, Flers, Flines, Florensac, Fontainebleau, Fougères, Fraisans, Fresnes, Fressies, Frévent, Fumel, Gagny, Genève (Suisse), Gien, Gisors, Gournay, Granville, Gravelines, Grenoble, Grignols, Grignon, Gruchet-le-Valasse, Guérande,

le Hâvre, Hénin-Liétard, Herblay, Hesdin, Hirson, Honfleur, Houplines, Hyères, Ivry, Joigny, Joinville, Jouarre, Jouy-en-Josas, Joué-les-Tours, Lambres, Laon, Lapugnoy, Laval, Laventie, Lecelles, Lens, Levier, Libourne, Licques, Lille, Lillebonne, Lillers, Limoges, Lisbonne (Portugal), Lisieux, Livry, Loches, Lodève, Londres (Angleterre), Lomme, Longpont, Loos, Lorient, Loué, Luçon, Lyon, Mâcon, Marchiennes, Marest, Marines, Marmande, Marquette-lez-Lille, Marseille, Maubeuge, Meaux, Médéah, Melun, Merville, Metz (Lorraine), Meulan, Meymac, Mèze, Millau, Milly, Mirande, Mitry-Mory, Mondicourt, Mons-en-Barœul, Montauban, Montcornet, Montivilliers, Montluçon, Montpellier, Montréal (Canada), Mortagne, Mortain, Montreuil-Bellay, Mustapha, Nancy, Nantes, Nanteuil-le-Haudouin, Nemours, Nîmes, Niort, Nogent-le-Roi, le Nouvion-en-Thiérache, Olonzac, Orbec, Orléans, Orléansville, Orly, Pacy-sur-Eure, le Palais, Pantin, Paray-le-Monial, Pernes-en-Artois, le Perreux, Pesmes, Pierrefonds, Pithiviers, la Plaine-St-Denis, Pleyben, Plombières, la Pointe-à-Pitre, Poitiers, Pont-à-Marcq, Pont-à-Mousson, Pontoise, Pontarlier, Pont-Audemer, Pontivy, Précy-sur-Oise, Quiévy le Quillio, Rang-du-Fliers, île de Ré, Rennes, les Riceys, Rieumes, Rio-de-Janeiro (Brésil), Riom, Ris-Orangis, Rodez, Rochefort, Romainville, Romans, Roubaix, Rolampont, Rouen, Sainghin-en-Mélonthois, Sains-Richaumont, St-Amé,

St-Boniface (Canada), St-Adresse, St-Amour, St-Donat, St-Estèphe, St-Florentin, St-Just-en-Chevalet, St-Leu-Taverny, St-Laurent-Blangy, St-Lô, St-Maixent, St-Malo, St-Maurice, St-Remy, St-Saulve, St-Sauveur, St-Vallier, St-Waast, Saintes, Sancoins, Salonique (Turquie), Samatan, Santorin (Grèce), Savigny-sur-Orge, Sébourg, Seclin, Sèvres, Singapour (Indes), Stains, Spezia (Italie), Suippes, la Suze, Tartas, Tain, Thiaucourt, Thibodeaux (Amérique), Tourcoing, Tournay (Belgique), Tonnerre, Toulon, Tournon, Tournehem, Tours, Troissereux, Tulle, Valence, Valenciennes, Valognes. Vannes, Vanves, Vénestanville, Vendôme, Verdun, Verdun-sur-Garonne, Vernon, Versailles, Vers-sur-Mer, Vesoul, Vienne, Vigneulles, le Vigan, Villeneuve-sur-Yonne, Villers-Cotterets, Vire, Vitré, Villers-sur-Bar, Villers-sur-Marne, Vitry-sur-Seine, Voiron, Wambrechies, Warlaing, Wimille, etc.

L'Organiste Aveugle

L'Histoire de la musique nous a conservé le nom de plusieurs artistes aveugles, auxquels leur talent sur l'orgue a acquis une juste renommée (1) ; l'organiste aveugle n'est donc pas une nouveauté, mais il est resté une exception

(1) Francesco Landino, né à Florence vers 1325, surnommé « François l'organiste », et comme tel, couronné solennellement à Venise en 1364. Conrad Paumann, organiste de St-Sebald, à Nuremberg, mort à Munich en 1473 ; Antoine de Cabezon, né vers 1510, organiste de la chapelle de Philippe II et compositeur, mort à Madrid en 1566 ; Francesco Salinas, né à Burgos en 1512, organiste du duc d'Albe, vice-roi de Naples ; Pablo Nassare, religieux cordelier et organiste à Saragosse ; Jean-Martin Neth, mort dans le Holstein, en 1736 ; Bibault, organiste de la cathédrale de Meaux, en 1754, obtint, plus tard, au concours, l'orgue des Quinze-Vingt ; Alexandre Frixer ou Fridzeri, né à Vérone en 1741, organiste et compositeur, parcourut la France, la Belgique, les Provinces rhénanes, mourut à Anvers en 1825 ; Anneuse qui vivait à Lille en 1790 ; Ferdinando Turini di Birtoni, devenu l'un des meilleurs compositeurs et organistes de l'Italie ; les deux organistes espagnols, connus sous le nom d'Aveugle de Valence et d'Aveugle de Duroca, très populaires au XVIIIe siècle ; François Chauvet, organiste de la paroisse de St-Lazare vers 1783, dont le nom est resté au rang des habiles, etc., etc.

jusqu'au jour où l'école fondée par Haüy s'est mise à former des organistes (1822). Depuis cette époque, plusieurs institutions de province ont suivi l'exemple donné par l'école initiale, et aujourd'hui beaucoup d'aveugles tiennent l'orgue dans des chapelles, des églises et même des cathédrales (1), où ils sont très appréciés par les personnes compétentes.

Malheureusement les qualités que peuvent avoir les aveugles ne sont pas encore suffisamment connues, aussi je voudrais en parler avec quelque détail.

Il ne faut pas juger de notre organiste par ces amateurs aveugles qui, sans direction et par une sorte d'instinct, sont arrivés à jouer plus ou moins bien du piano et de l'harmonium.

Non, les institutions de jeunes aveugles et en particulier celle de Paris sont de véritables écoles d'orgue, et les jeunes gens qui en sortent ont reçu, dès l'âge de dix ans, une éducation musicale, religieuse et intellectuelle ayant pour but de les rendre capables de remplir les hautes fonctions du véritable organiste catholique (2).

(1) On trouvera, à la fin de ce chapitre, le nom des principales églises dans lesquelles l'orgue est ou a été tenu par des organistes aveugles.

(2) Voir, dans *Impressions et souvenirs d'aveugle*, l'étude : *Un véritable organiste catholique* consacrée à l'aveugle Louis Lebel pendant 35 ans titulaire du grand orgue de St-Etienne du Mont.

On ne saurait trop le redire : ils possèdent, depuis l'invention de l'écriture Braille, le moyen très rapide et très pratique d'avoir à leur usage toute la musique possible, ce qui leur permet de ne plus être, comme les musiciens aveugles d'autrefois, musiciens de routine, toujours obligés de recourir à l'aide d'autrui.

Indépendamment du solfège et de l'harmonie, que doit savoir tout musicien digne de ce nom, il faut que l'organiste ait étudié la composition et l'improvisation pour orgue. Ne doit-il pas donner une forme correcte aux passages que l'on est souvent obligé d'improviser pour allonger ou raccourcir, selon les exigences de l'office, le morceau que l'on exécute (1) ?

Il faut qu'il soit familiarisé avec l'harmonie propre au caractère particulier de chaque mode de la tonalité grégorienne, qui diffère beaucoup, on le sait, de notre tonalité moderne. Il doit pouvoir transposer facilement, dans tous les tons, une pièce de plain-chant, l'accompagnement d'un motet ou d'un cantique, afin de mettre ces morceaux à la portée de toutes les voix. Enfin, la belle, la vraie musique d'orgue est écrite dans le style lié, avec une partie de pédales, souvent assez difficile et toujours importante, la pédale

(1) Un bon organiste doit être capable d'improviser les préludes, les morceaux d'entrée et de sortie et des pièces plus importantes, telles que : offertoires, communions, etc.

étant la base de l'orgue. Or, le style lié et le mécanisme de la pédale ne s'acquièrent que par une étude longue et assidue, étude qui doit être commencée lorsque l'on est encore assez jeune pour que les pieds et les doigts puissent se plier au maniement de l'orgue, claviers, registres. Aussi un pianiste, si bon qu'il soit, s'il n'est que pianiste, ne fera jamais que du piano sur l'orgue, et c'est un crime !...

Les organistes aveugles ont fait de l'orgue une sérieuse étude complètement à part de celle du piano. Ils ont travaillé l'orgue sur de véritables orgues à tuyaux et à pédales en jouant la musique des grands maîtres : Bach, Mendelssohn, Lemmens, Franck, Guilmant, Gigout, Saint-Saëns, Widor, etc., et ces travaux ont été faits sous la direction quotidienne d'un professeur d'orgue très expert en son art (1).

Presque tous ces organistes jouent, en outre, d'un instrument d'orchestre tel que violon, violoncelle, etc. (2), et par conséquent ont fait

(1) L'Institution de Paris a pour professeur d'orgue et de composition M. Adolphe Marty, ancien élève de cette école, 1er Prix d'orgue du Conservatoire, où il a suivi le cours de César Franck, actuellement organiste du grand orgue de l'église de St-François Xavier, à Paris, et membre du jury du Conservatoire pour le Concours d'orgue.

(2) Beaucoup de compositeurs de musique religieuse ont souvent enrichi leurs motets d'une partie de violon ou de violoncelle. Aux grandes fêtes, l'exécution d'un morceau de ce genre contribue puissamment à

partie, pendant plusieurs années, d'une classe d'ensemble instrumentale ; là, en étudiant, en analysant les chefs-d'œuvre des grands maîtres de la symphonie, ils ont appris l'art si difficile de mélanger avec goût et de faire ressortir avec à-propos les différents timbres des jeux de l'orgue, cet instrument symphonique par excellence. Non seulement ils possèdent toutes les connaissances requises chez l'organiste, pour en avoir appris la théorie et la pratique à la classe, mais encore ils en ont fait l'application, au moins pendant un an, à la chapelle de leur Institution, avant de se présenter dans une paroisse. Cet apprentissage a eu lieu devant leurs professeurs qui ont pu ainsi rectifier les erreurs, indiquer les mauvaises tendances, en un mot, corriger les défauts en prenant les fautes sur le fait. Arrivés en première division, les élèves organistes tiennent chacun à leur tour le grand orgue et l'orgue d'accompagnement de la chapelle. Ils s'habituent ainsi à conduire un office en public, et ce n'est pas peu de chose que de jouer devant un auditoire composé de maîtres et de condisciples. Ce public peu indulgent ne se gêne guère, la cérémonie terminée, pour critiquer assez vivement telle ou telle partie de l'office dans lesquelles l'organiste n'a pas été à la hauteur de son emploi.

relever une cérémonie ; aussi l'organiste capable de jouer un solo d'un de ces instruments est-il précieux pour une église.

Les personnes qui n'ont jamais vu à l'œuvre un organiste aveugle véritablement instruit dans son art font, lorsqu'on leur en propose, plusieurs objections qu'elles croient capitales et qu'il est facile de réduire à néant. Ici, comme ailleurs, on est si peu accoutumé à voir l'aveugle faire quelque chose de sérieux qu'il semble que pour lui tout doit être difficultés invincibles, obstacles insurmontables.

Et d'abord, dit-on, comment l'aveugle peut-il se rendre compte des mouvements que le prêtre fait à l'autel, mouvements qui, dans bien des cas, doivent être connus de l'organiste ? Pour répondre à cette question, il suffit de rappeler que, dans certaines églises, le buffet de l'orgue est placé de telle sorte que l'exécutant ne peut voir devant lui. Du reste, chaque fois que le clairvoyant n'improvise pas ou ne joue pas par cœur (chose qui arrive souvent), il est obligé d'avoir les yeux attachés sur un livre qui devient alors tout son horizon. L'aveugle, par son conducteur placé de manière à voir le chœur, est averti des mouvements du clergé.

Autre objection plus sérieuse : l'aveugle, auquel on demande brusquement, au milieu d'un office, d'exécuter une pièce de plain-chant qu'il n'a pas présente à la mémoire, doit être forcément réduit au silence ? Non, l'aveugle, et ce n'est même pour lui que l'*a b c* du métier, prend son livre, lit le chant de la main gauche et joue, avec la main

droite et les pieds, quatre notes à la main, une ou deux, suivant le cas, à la pédale ; il obtient ainsi une harmonie parfaitement pleine. Maintenant que ce problème est résolu, je ferai observer qu'un pareil cas ne se présente, pour ainsi dire, jamais dans une église bien ordonnée, où l'on a quelque souci de la dignité des cérémonies religieuses. Tout ce qui doit être chanté est réglé au moins une heure avant les offices ; l'organiste a donc amplement le temps de se préparer et, du reste, il sait toujours par cœur le *Propre du temps*.

Cet obstacle, d'ailleurs, peut si bien être surmonté que, presque chaque année, un aveugle est admis au Conservatoire, et cinq anciens élèves de l'Institution de Paris, M. Marty (1886), Mlle Boulay (1888). MM. Mahaut (1889), Vierne (1894), Barié (1906), ont brillamment obtenu le 1er Prix d'orgue. Or, une des épreuves du concours comporte l'accompagnement à première lecture, en contre-point fleuri, à quatre parties, d'une pièce de plain-chant d'assez longue étendue. Cette pièce, écrite en Braille, séance tenante, est posée sur le buffet de l'orgue et le concurrent aveugle lit de la main gauche et fait les quatre parties de contre-point avec la main droite et les deux pieds.

Enfin, on objecte encore que l'aveugle doit être très long à se familiariser avec un orgue un peu considérable. Pour répondre, je me contenterai de citer un fait entre tant d'autres. A l'Exposition de 1878, Victor Nant, aveugle, presque de naissance,

et ancien élève de l'Institution de Paris, donnait une séance sur l'orgue monumental qui venait d'être construit par la maison Cavaillé-Coll, dans la Salle des Fêtes du palais du Trocadéro. Il exécuta en virtuose les morceaux les plus difficiles des maîtres anciens et modernes, et cela avec une connaissance parfaite du magnifique orgue. Il n'y eut qu'une seule voix dans le public et dans la presse musicale pour affirmer qu'il était impossible de soupçonner la cécité du jeune artiste. Eh bien, cet aveugle avait eu à peine deux heures d'étude et, en un temps si court, s'était absolument familiarisé avec les combinaisons des soixante-douze jeux répartis sur les cinq claviers du gigantesque instrument.

Depuis cette époque, plusieurs virtuoses aveugles se sont fait entendre sur l'orgue de la Salle des Fêtes du Trocadéro, par exemple : Mlle Boulay, MM. Marty, Vierne, Mahaut. M. Mahaut fut même, en 1898, le créateur des concerts Franck : le premier, il tenta, et cela avec plein succès, de faire entendre au grand public les magnifiques et si difficiles pièces d'orgue du Maître trop méconnu de son vivant, pièces dont la difficulté technique égale la magnificence. Ces concerts ont placé M. Mahaut au premier rang des organistes virtuoses, et de nombreuses auditions d'orgue données par lui dans bien des villes de France ont toujours vivement impressionné les vrais amateurs de musique religieuse.

Certes, tous les organistes aveugles n'ont pas la même valeur artistique, aussi tous n'aspirent pas aux mêmes emplois ; il en est qu'on destine aux églises de Paris, aux cathédrales, d'autres aux églises de petites villes, d'autres enfin aux paroisses de campagne (1) ; mais tous ont été formés avec soin et sont en mesure de s'acquitter parfaitement de la tâche qu'ils sont appelés à remplir.

Il en est de même pour les musiciennes aveugles organistes et maîtresses de musique solidement instruites dans leur art et formées aux bonnes traditions de la musique religieuse et classique ; élevées pour la vie en commun, elles sont très appréciées par les maisons d'éducation où elles habitent volontiers, sachant se conformer au règlement. Dans beaucoup de pensionnats, en France et à l'Etranger, ces musiciennes tiennent l'orgue ou l'harmonium de la chapelle, donnent des leçons de piano, de violon, de mandoline, de solfège, de chant, d'harmonie, forment et dirigent des choristes, organisent des récréations musicales

(1) Dans certaines églises de campagne l'aveugle cumule les fonctions de chantre et d'organiste, ce qui constitue un réel avantage pour les finances de la paroisse. Dès qu'une localité avec ses dépendances peut fournir à un musicien, soit comme organiste, soit comme professeur de musique ou accordeur de pianos et d'harmoniums, de quoi le faire vivre, on peut s'adresser à l'Association Valentin Haüy pour le bien des Aveugles, 9, rue Duroc, Paris, pour lui demander d'envoyer un musicien aveugle.

et des offices en musique. Enfin, quand il y a lieu, elles tiennent l'orgue et l'harmonium. Elles réussissent complètement dans ces diverses fonctions, car elles y ont été préparées par neuf années d'études sérieuses, dans lesquelles la pratique a toujours été jointe à la théorie. Plusieurs d'entre elles ont obtenu le diplôme pour l'Enseignement du chant dans les écoles normales.

Vivant dans la maison qui les emploie, elles se contentent, alors même qu'elles ont un beau talent, d'appointements modestes : c'est donc pour cette maison une très notable économie. Ces jeunes filles savent parfaitement se diriger seules et n'ont besoin d'aucune assistance pour circuler soit dans la maison, soit dans le jardin, pas plus que pour leur service personnel.

L'aveugle peut être également maître de chapelle. Le jeune organiste aveugle dirigera avec aisance la maîtrise qui lui sera confiée, car son éducation musicale a été conduite aussi en ce sens. Ayant appartenu au chœur d'une chapelle, il a été rompu à la musique d'ensemble, tant au point de vue de l'exécution qu'au point de vue de la direction. Cette étude, il l'a faite sous la conduite d'un maître de chapelle professeur expliquant la raison des choses ; on l'a accoutumé à accompagner à l'orgue des masses chorales fort importantes et dans des morceaux d'un ensemble souvent très difficile. Promptement il s'acquittera de sa charge comme s'il la remplissait depuis

longtemps, parce qu'il en a fait un sérieux apprentissage théorique et pratique. Au début, le maître de chapelle aveugle a plus de travail que le clairvoyant, étant obligé d'apprendre par cœur le répertoire de la maîtrise qu'il dirige ; mais une mémoire musicale exercée pendant neuf années d'études journalières, et une connaissance parfaite de l'harmonie et de la composition simplifient singulièrement cette tâche. Du reste, l'aveugle ne redoute pas la fatigue ; Dieu lui a donné l'amour et la facilité du travail dans lequel il trouve ses plus douces jouissances. Peu de temps lui suffit pour être à même d'accompagner et de diriger tous les morceaux d'une chapelle, et comme il aime son art, on est sûr qu'il ne sera avare ni de son temps, ni de sa peine, pour fonder, réorganiser ou augmenter une maîtrise.

Au point de vue artistique, l'aveugle intelligent, musicien et instruit est donc capable de remplir les fonctions d'organiste et celles de maître de chapelle, j'espère l'avoir établi par tout ce qui précède. Je voudrais montrer maintenant que pour s'acquitter complètement de ces fonctions le talent musical ne suffit pas, qu'il faut encore et surtout de grandes qualités morales, et enfin qu'en général les organistes aveugles satisfont à ces conditions.

Un véritable organiste catholique remplit une mission presque sacerdotale, il parle en la présence de Dieu et, s'il est artiste, la langue dont il se sert

trouve un puissant écho au fond de l'âme des fidèles ; aussi doit-il toujours s'inspirer, se pénétrer de l'esprit de la fête célébrée par l'Eglise, et, avant l'office, se rappeler que les fidèles sont réunis pour prier Dieu et non pour entendre un concert. Dans sa musique, il devra donc toujours prier ; mais la prière a des formes multiples, elle est autre aux jours de joie et de triomphe qu'aux jours de pénitence et de deuil. Toutes ces nuances, l'organiste doit les connaître, ou plutôt les sentir, car ce sont de ces choses qui ne s'apprennent pas en lisant de savants traités, mais en méditant l'esprit même de la cérémonie. Le véritable organiste doit être un sérieux chrétien et cette condition, si essentielle, se rencontre surtout chez les jeunes gens qui ont reçu une solide instruction religieuse jointe à une bonne éducation.

Les aveugles dont je plaide la cause satisfont à ces conditions, ils n'ignorent pas tout ce qui est en dehors de la musique. Ils possèdent des connaissances variées en littérature, en histoire et en philosophie, assez du moins pour désirer s'instruire encore davantage et pour goûter les délassements de l'esprit qui éloignent toujours un peu des plaisirs matériels. Elevés pour l'orgue, ils savent ce qu'est la mission de l'organiste catholique, ils l'aiment et y consacreront leur vie.

Ouvrez donc la porte de l'église à l'aveugle

qui en est digne : sa place ne vous paraît-elle pas marquée à l'instrument qu'il sait si bien faire vibrer ? Notre-Seigneur qui, plusieurs fois, a daigné choisir l'aveugle pour faire éclater sa puissance et sa bonté aimera à le voir dans son temple. Autrefois, l'aveugle mendiant avait une place d'honneur aux portes des églises, la Providence lui donne le moyen d'en occuper une à l'intérieur de la maison de Dieu, qui oserait la lui refuser ? Puisque le prêtre, pour donner au service divin toute la pompe nécessaire, admet les laïques à prendre part aux cérémonies du culte, l'aveugle ne doit-il pas être admis des premiers, comme revêtu du caractère sacré que donne à l'homme le malheur accepté chrétiennement ?

A Paris, des aveugles ont été ou sont encore organistes des églises de : Notre-Dame, Notre-Dame-de-la-Croix, St-Antoine, St-Denis-du-St-Sacrement, St-Etienne-du-Mont (depuis 1826 jusqu'à ce jour, 4 organistes aveugles), St-François-Xavier, St-Germain-des-Prés, St-Gervais, St-Honoré, St-Jean-Baptiste, St-Jean-St-François, St-Leu, St-Louis-des-Invalides, St-Médard, St-Marcel, Ste-Marguerite, St-Nicolas-des-Champs, St-Philippe-du-Roule, St-Pierre-de-Montrouge, St-Pierre-du-Gros-Caillou, St-Thomas-d'Aquin, St-Vincent-de-Paul, St-Vincent-de-Paul des Lazaristes, etc, ;

Des cathédrales de : Arras, Blois, Boulogne-sur-Mer, Cahors, Coutances, Evreux, Laon, Limoges, Luçon, Meaux, Metz (Lorraine), Orléans, Pointe-à-Pitre, Poitiers, Rodez, St-Malo, Tours, Tulle, Valence, Vannes, etc. ;

Et des églises paroissiales de : Abbeville, Ablainzevelle, Agen, Aire-sur-la-Lys, Aix, Alfortville, Amiens, les Andelys, Angers, Anglure, Angoulême, Anguilcourt-le-Sart, Aniche, Anisy-le-Château, Arbois, Ardres, Argentan, Argenton, Arles, Armentières (plusieurs églises), Arras (2 églises), Aubervilliers, les Aubiers, Aubusson, Auxerre, Auxy-le-Château, Avallon, Avignon, Bahia (Brésil), Bailleul, Ballancourt, Bar-sur-Aube, Bazas, Beaugency, Beaune, Beaune-la-Rolande, Bébec (Turquie), Bellême, Bergerac, Bessèges, Béthune, Betz, Blois, Bonneval, Bordeaux (2 églises), Bormes, Boulogne-sur-Mer (2 églises), Bourg-la-Reine, Bourgoin, Bray-St-Christophe, Brest, Brienne-le-Château, Brillon, Bruay, Brunoy, Buire-le-Sec, Buironfosse, Bussang, la Capelle, Carentan, Carmeaux, Cassel, Cazoul-les-Béziers, Champigny, la Charité-sur-Loire, Châtellerault, Châtillon-sur-Seine, Chauny, Chelles, Cherbourg, Chollet, Civray, Clermont-Ferrand (plusieurs églises), Cognac, Compiègne (2 églises), Conches, Condé-en-Brie, Condé-sur-l'Escaut, Corbeil, Cosne, Crécy-en-Pontois, Crépy-en-Valois, le Creusot, Dammartin, Decize, Denain, Desvres, Digoin, Divion, Doulaincourt, Dourdan, Draveil-Vigneux,

Dunkerque, Ecole, Elbeuf, Entrevaux, Epinay-sur-Orge, Escaudain, Etampes, Evreux (plusieurs églises), Falaise, Faumont, Fécamp, Fismes, la Flèche, Flers, Flines, Florensac, Fontainebleau, Fougères, Fraisans, Fresnes, Fressies, Frévent, Fumel, Genève (Suisse), Gien, Gisors, Gournay, Granville, Gravelines, Grenoble, Grignols, Grignon, Gruchet-le-Valasse, le Hâvre, Hénin-Liétard, Herblay, Hesdin, Hirson, Honfleur, Houplines, Hyères, Ivry, Joigny, Jouarre, Jouy-en-Josas, Joué-lez-Tours, Lambres, Laon, Laval, Laventies, Lecelles, Lens, Libourne, Licqués, Lille (plusieurs églises), Lillers, Limoges, Lisbonne (Portugal), Lisieux, Livry, Loches, Lomme, Londres (Angleterre), Longpont, Loos, Lorient, Loué, Lyon (plusieurs églises), Marchiennes, Marest, Marines, Marmande, Marquette-lez-Lille, Marseille, Maubeuge, Meaux, Médéah, Melun, Merville, Meulan, Mèze, Millau, Milly, Mirande, Mitry-Mory, Mondicourt, Mons-en-Barœul, Montauban, Montcornet, Montivilliers, Montpellier, Montreuil-Bellay, Mortagne, Mortain, Mustapha, Nanteuil-le-Haudoin, Nantes, Nemours, Nice, Niort, Nogent-le-Roi, Noisy-le-Sec, le Nouvion-en-Thiérache, Olonzac, Orbec, Orléans (2 églises), Orly, Pacy-sur-Eure, le Palais, Pantin, Paray-le-Monial, Pernes-en-Artois, le Perreux, Pesmes, Pierrefonds, Pithiviers, la Plaine-St-Denis, Pleyben, Plombières, la Pointe-à-Pitre, Poitiers, Pont-à-Marcq, Pont-Audemer, Pontivy, Pontoise, Précy-sur-Oise, Quiévy, le Quillio, Rang-du-Fliers,

île de Ré, Rennes, les Riceys, Rieumes, Riom, Ris-Orangis, Rochefort, Rolampont, Romainville, Romans, Roubaix (plusieurs églises), Rouen, Sainghin-en-Mélanthois, Sains-Richaumont, Ste-Adresse, St-Amé, St-Boniface (Canada), St-Donat, St-Estèphe, St-Florentin, St-Just-en-Chevalet, St-Laurent-Blangy, St-Leu-Taverny, St-Lô, St-Maixent, St-Malo, St-Maurice, St-Rémy, St-Saulve, St-Sauveur, St-Waast, Saintes, Salonique (Turquie), Samatan, Sancoins, Santorin (Grèce), Savigny-sur-Orge, Sébourg, Seclin, Sèvres, Singapour (Indes), Spezia (Italie), Stains, Suippes, la Suze, Tain, Tartas, Thibodeaux (Amérique), Tonnerre (plusieurs églises), Toulon, Tourcoing (plusieurs églises), Tournay (Belgique), Tournehem, Tours, Troissereux, Tulle, Valence (2 églises), Valognes, Vannes, Vanves, Vénestanville, Vernon, Versailles, Vers-sur-Mer, Vesoul, Vienne, Vigneulles, Villeneuve-sur-Yonne, Villers-Cotterets, Villers-sur-Bar, Villiers-sur-Marne, Vire, Vitré, Vitry-sur-Seine, Voiron, Wambrechies, Warlaing, Wimille, etc.

Maîtres de chapelle : Arbois, Arles (cathédrale), Arras (cathédrale), Civray, Clamart, Compiègne, Lens, Marseille, Pontivy, Rodez, Tulle, etc.

Chantres : Paris, St-François-Xavier ; Province : Ablainzevelle, Argenteuil, Buire-le-Sec, Châlon-sur-Saône, Chelles, Desvres, Diconne, Divion, Dourdan, Ivry, Moidrey, Montrieux, Pantin, Ris-Orangis, St-Laurent-Blangy, Tournehem, etc.

IMPRIMERIE JULES MÉCHIN, MONTBRISON (LOIRE).

OUVRAGES sur les AVEUGLES

par

MAURICE DE LA SIZERANNE

Vendus au profit de l'Association Valentin Haüy pour le Bien des Aveugles

9, rue Duroc, PARIS VIIe

Les Aveugles par un Aveugle, avec une préface de M le Comte d'Haussonville de l'Académie française. *(Ouvrage couronné par l'Académie française). Quatrième édition.* 1 vol. in-12 broché..... 2 fr. »
Franco..... 2 fr. 20

Impressions et Souvenirs d'Aveugle avec une préface de François Coppée, de l'Académie Française. *Deuxième mille.* 1 vol. in-16 broché avec 6 photogravures 3 fr. 50
Franco..... 3 fr. 70

Les Sœurs Aveugles. — I. Psychologie de la femme aveugle. — II. La Communauté des Sœurs aveugles de St-Paul. *Deuxième mille.* 1 vol. in-18 broché avec 9 phototypies..... 3 fr. 50
Franco..... 3 fr. 80

François Coppée et les Aveugles. Discours prononcés aux assemblées générales de l'Association Valentin Haüy pour le Bien des Aveugles de 1897 à 1907, avec une Introduction de Maurice de la Sizeranne. 1 vol. in-16 broché avec 12 phototypies..... 3 fr »
Franco..... 3 fr 20

Trente ans d'études et de propagande en faveur des aveugles. 1 vol in-8 broché *franco*..... 7 fr. 50